



Audacia accélère la démocratisation de l'investissement dans la deep tech européenne

- Audacia met son expertise des technologies de rupture à la portée des investisseurs particuliers et ouvre un parcours de souscription digitalisé à son FCPI Audacia Capital Innovation IR
- Le fonds permet aux particuliers d'investir dans les Jeunes Entreprises Innovantes (JEI) européennes pour favoriser l'émergence des technologies d'avenir et bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu

Paris, le 16 septembre 2026, 18h00 CEST, Audacia (FR00140059B5 – ALAUD), entreprise de private equity spécialisée dans le Capital Innovation, le Capital Développement et le Capital Immobilier reconnue pour ses thèses d'investissement pionnières, notamment dans le Quantique et le New Space, franchit une nouvelle étape dans la démocratisation de l'investissement dans les technologies de rupture avec la digitalisation de l'accès au FCPI Audacia Capital Innovation IR¹, son premier fonds fiscal DeepTech à destination du grand public lancé fin 2025.

Une expertise deep tech développée de longue date

Dans un environnement marqué par des enjeux croissants de souveraineté technologique et industrielle, le financement de la deep tech constitue un défi majeur pour l'Europe.

Depuis 2018, Audacia a développé une expertise considérable dans ce domaine, couvrant aujourd'hui cinq grandes verticales technologiques - le quantique, le spatial, le nucléaire, les carburants décarbonés et la healthtech - au travers de plus de 80 participations en portefeuille et plus de 700 M€ d'actifs sous gestion dédiés à la deep tech.

Cette expérience s'appuie également sur près de 20 ans de savoir-faire dans la structuration et la gestion de fonds fiscaux, au cours desquelles Audacia a accompagné 14 000 souscripteurs personnes physiques, financé 350 PME et investi plus de 700 M€.

Un accès simplifié à un investissement dans les secteurs d'avenir

Avec le FCPI Audacia Capital Innovation IR, Audacia met cette classe d'actifs à la portée d'un public plus large. Accessible à partir de 5 000 euros et offrant un cadre fiscal attractif (réduction IR-PME/JEI)², le Fonds vise une taille de 15 M€ investis dans environ 15 Jeunes Entreprises Innovantes ayant déjà franchi les premières étapes critiques de leur développement technologique.

La digitalisation du parcours de souscription constitue une nouvelle étape de cette démarche. Les investisseurs particuliers peuvent désormais effectuer leur parcours de souscription en ligne, simplifiant l'accès à l'univers d'investissement d'Audacia : <https://www.audacia.fr/fcpi>

¹ Fonds agréé par l'AMF sous le n°FCI20250474.

² Pour plus d'information et avant toute décision d'investissement, veuillez-vous référer à la documentation réglementaire du fonds. Le dispositif Madelin est soumis à des conditions légales et fiscales spécifiques, susceptibles d'évoluer en fonction de la législation en vigueur. Avant toute souscription ou décision d'investissement, il est vivement recommandé de consulter un conseiller fiscal, comptable ou un professionnel de l'assurance afin d'évaluer la pertinence du dispositif au regard de votre situation personnelle. Quota d'investissement : 90%, permettant une réduction fiscale de 27%, dans la limite d'une souscription de 75 000 € pour un célibataire et 150 000 € pour un couple.

« La deep tech européenne recèle des entreprises capables de transformer profondément des secteurs industriels entiers, mais leur développement exige du temps, des capitaux et une expertise spécifique. Audacia a construit cette expertise depuis plusieurs années au travers de stratégies dédiées et de sa capacité à déceler des projets pionniers. Avec Audacia Capital Innovation IR, nous souhaitons aujourd'hui mettre cette expertise à la portée des investisseurs particuliers en leur permettant d'accéder plus simplement à cet univers de technologies de rupture qui façonneront l'économie de demain », déclare **Cédric James, Directeur général délégué d'Audacia**.

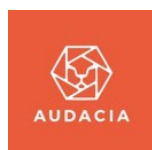
À propos d'AUDACIA

Fondée en 2006 par Charles Beigbeder, Audacia est une société de gestion indépendante cotée sur Euronext Growth Paris (ISIN : FR00140059B5 ; ticker : ALAUD). Le groupe propose des solutions d'investissement diversifiées autour de trois métiers : Capital Développement, Capital Immobilier et Capital Innovation. Ce dernier couvre notamment les technologies quantiques, le New Space, la décarbonation, le nouveau nucléaire et la défense. Depuis sa création, Audacia a investi plus d'un milliard d'euros dans plus de 400 entreprises.



Mnémonique : ALAUD
Code ISIN : FR00140059B5
Euronext Growth Paris

CONTACTS



Éléonore de Rose
eleonore.derose@audacia.fr
+33 1 56 43 48 00 / +33 6 62 64 40 53



Dusan Oresansky / Pierre Laurent
Relations investisseurs
audacia@newcap.eu
+33 1 44 71 94 92

AVERTISSEMENT

Ce communiqué ne constitue ni une recommandation d'achat ou de vente, ni une incitation à l'investissement dans les parts du Fonds. La décision d'investir ne doit pas être fondée uniquement sur ce document veuillez-vous référer à la documentation réglementaire avant toute décision d'investissement.

L'agrément du Fonds par l'Autorité des marchés financiers ne vaut pas approbation de l'opportunité de l'investissement, lequel comporte des risques, notamment un risque de perte en capital. En prenant la décision d'investir, les investisseurs potentiels doivent se fier à leur propre examen des caractéristiques du Fonds telles qu'elles sont exposées dans la documentation réglementaire du Fonds, en intégrant les avantages et les risques (listés au sein de l'Annexe 1 « Profil de risques » du Règlement du Fonds). Toute personne désirant investir dans le Fonds doit être pleinement consciente que son capital n'est pas garanti, peut ne pas lui être restitué ou ne l'être que partiellement et n'est pas destiné à constituer la totalité de son portefeuille, et que les performances passées ne présagent pas des performances futures. Ce communiqué est à caractère purement informatif et permet aux investisseurs avertis ou à leurs conseillers de disposer d'informations préliminaires concernant le Fonds. Le Fonds est un Fonds commun de placement dans l'innovation. Il s'agit d'un fonds d'investissement alternatif agréé par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro n°FCI20250474 qui adopte les règles d'investissement prévues aux articles L.214-30 et suivants du Code monétaire et financier. La société de gestion du Fonds est Audacia, société anonyme, dont le siège social est situé 58, rue d'Hauteville 75010 Paris, agréée en France par l'Autorité des marchés financiers en tant que société de gestion AIFM sous le numéro GP-09000025.